

PROJET UNITÉ DE VIE PROTÉGÉE

**RÉSIDENCE
LA CHESNAYE**
EHPAD PUBLIC

SOMMAIRE

Introduction

1. Objectifs de l'unité de vie protégée

2. Public accueilli

3. Le cadre de vie

4. Le rythme de vie quotidien

5. L'accompagnement aux soins

6. Le projet de vie personnalisé

7. Le projet thérapeutique et les animations sur l'UVP

8. L'équipe de l'UVP

Conclusion du projet UVP

ANNEXE : Plan de l'UVP au 5ème étage

Introduction

Notre établissement dispose d'une capacité d'accueil de 100 résidents, dont 20 places sont dédiées à l'unité de vie protégée (UVP), située au 5^e étage.

Cette unité, sécurisée par un système d'accès à codes, est spécifiquement aménagée pour accompagner des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, présentant des troubles cognitifs et comportementaux nécessitant un environnement adapté.

La création de ce projet d'unité s'inscrit dans le prolongement du Plan Alzheimer et s'appuie sur les recommandations officielles, notamment celles formulées par l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux).

Conformément à ces recommandations, l'admission au sein de l'UVP s'effectue après :

- la confirmation d'un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou apparentée ;
- l'évaluation de la nature et de la sévérité des troubles psychologiques et comportementaux.

L'admission dans l'unité est décidée en cohérence avec le projet d'accompagnement de la structure, prenant en compte :

- le niveau de dépendance ;
- les capacités de communication ;
- la nature et l'intensité des troubles psycho comportementaux ;
- ainsi que les besoins en soins médicaux.

L'orientation vers l'UVP est réalisée en recherchant systématiquement l'accord de la personne ainsi que l'adhésion de ses proches. En cas de troubles cognitifs sévères altérant la compréhension, un assentiment est recherché, fondé sur l'instauration d'un climat de confiance par un travail en triangulation entre la personne, sa famille et les professionnels, dans le respect du rôle de chacun.

Enfin, la durée de séjour au sein de l'unité, ainsi que les éventuelles modalités d'évolution du projet de vie sont discutées avec la personne accueillie et son entourage, afin d'assurer une prise en charge transparente, respectueuse et adaptée aux évolutions de l'état de santé.

Ce projet vise ainsi à formaliser les objectifs, l'organisation et les principes d'accompagnement de notre unité de vie protégée.

1. Objectifs de l'unité de vie protégée

L'unité de vie protégée (UVP) a pour objectif principal d'offrir un accompagnement adapté et sécurisé aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, présentant des troubles cognitifs et comportementaux modérés à sévères.

Nos objectifs spécifiques sont les suivants :

- Assurer un cadre de vie sécurisé et rassurant, limitant les situations de désorientation et d'angoisse, grâce à un environnement architectural protégé et des repères stables.
- Préserver les capacités restantes et favoriser l'autonomie autant que possible, en valorisant les compétences et les centres d'intérêt de chaque résident.
- Réduire les troubles psycho comportementaux, en adaptant l'environnement, en privilégiant des approches non médicamenteuses, et en soutenant les besoins sensoriels, affectifs et relationnels.
- Maintenir un lien social et affectif, en favorisant les interactions entre résidents, avec les proches, et avec l'équipe pluridisciplinaire, afin de lutter contre l'isolement.
- Soutenir et accompagner les familles en leur proposant écoute, information, et participation au projet de vie de leur proche.
- Proposer une approche globale et personnalisée à travers un projet de vie individualisé, qui prend en compte l'histoire de vie, les besoins, les désirs et les capacités de chaque personne.

Ainsi, l'UVP se donne pour mission de conjuguer sécurité, respect de la dignité, bien-être psychologique et stimulation adaptée pour chaque résident.

2. Public accueilli

L'unité de vie protégée accueille des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, présentant des troubles cognitifs et comportementaux rendant difficile leur accompagnement dans une unité d'hébergement classique.

Le public accueilli se caractérise par :

- un diagnostic médical de maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, avec évaluation de la sévérité des troubles selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé ;

- la présence de troubles psychologiques et comportementaux (désorientation temporo-spatiale, agitation, angoisse, troubles de l'humeur, troubles du comportement, etc.) nécessitant un accompagnement renforcé dans un environnement sécurisé ;
- un niveau de dépendance variable, souvent élevé, évalué selon la grille AGGIR, sans que la lourdeur des soins médicaux ne dépasse les capacités d'accompagnement de l'UVP. Les personnes accueillies au sein de l'UVP se déplacent généralement avec une certaine mobilité ;
- des capacités de communication altérées, verbales ou non verbales, demandant des approches spécifiques pour favoriser l'expression, la compréhension et le maintien du lien social ;
- un besoin d'environnement sécurisé en raison des risques liés à la déambulation, aux fugues potentielles, ou aux comportements inadaptés.

Il est essentiel que les résidents accueillis répondent à ces critères afin de préserver la cohérence et les objectifs spécifiques de l'unité de vie protégée.

3. Le cadre de vie

L'unité de vie protégée est située au 5^e étage de l'établissement, dans une configuration similaire aux autres étages, avec deux ailes composées de 10 chambres chacune. Chaque chambre est individuelle, aménagée pour garantir confort, sécurité et respect de l'intimité des résidents.

En plus des espaces privés, l'UVP dispose d'un vaste séjour lumineux, d'une salle à manger conviviale ainsi que d'une cuisine. Ces espaces collectifs sont pensés pour favoriser les moments de partage, de stimulation et de convivialité.

Grâce à sa situation en hauteur, l'unité bénéficie d'une très belle vue dégagée sur la ville de Suresnes et ses environs. Cette ouverture sur l'extérieur, conjuguée à une importante luminosité naturelle, participe à créer un cadre de vie apaisant, agréable et chaleureux.





Les couloirs sont longs et spacieux, offrant une surface propice à la déambulation sécurisée, essentielle pour les résidents atteints de troubles cognitifs. Des mains courantes sont installés tout au long des parcours pour soutenir la mobilité et rassurer les personnes lors de leurs déplacements.

Le cadre a été soigneusement décoré pour offrir un environnement à la fois structurant et apaisant : les murs sont ornés d'une tapisserie représentant de jolies façades de maisons, apportant une touche esthétique chaleureuse et familière. Cette décoration contribue également à stimuler la mémoire affective et à recréer une ambiance de « quartier », favorisant l'orientation spatiale et la sensation de bien-être.

Le cadre de vie de l'UVP est ainsi pensé comme un lieu de vie avant tout : rassurant, accueillant, stimulant et respectueux de l'identité et des besoins de chaque résident.

4. Le rythme de vie quotidien

Le rythme de vie au sein de l'UVP est pensé pour offrir aux résidents un cadre sécurisant, stable et respectueux de leurs besoins et capacités, tout en favorisant la stimulation, le maintien de l'autonomie et le bien-être.

A. Respect des rythmes individuels

Chaque résident est encouragé à conserver ses habitudes de vie autant que possible :

- les réveils sont échelonnés, respectant le rythme naturel de chacun ;
- les soins d'hygiène sont adaptés aux besoins et souhaits de la personne, en évitant toute contrainte inutile. Si un soin d'hygiène est refusé, il peut être décalé à un autre moment de la journée ;
- le coucher est flexible en fonction de la fatigue et des envies.

Le respect du rythme veille/sommeil est une priorité, notamment pour prévenir l'agitation nocturne et favoriser l'apaisement.

B. Repas

Les repas rythment la journée et sont des temps forts de convivialité :

- petit-déjeuner servi de manière souple le matin, en chambre ou en salle à manger selon le souhait du résident ;
- déjeuner autour de 12h30, servi dans le séjour de l'étage ;
- goûter proposé vers 15h30 ;
- dîner aux alentours de 18h30.

Les repas tiennent compte des régimes alimentaires spécifiques, des troubles de la déglutition, et encouragent l'autonomie (possibilité de manger seul ou avec assistance adaptée).

C. Activités et stimulation

Des activités quotidiennes sont proposées pour maintenir les capacités cognitives, motrices, sociales et émotionnelles :

- activités thérapeutiques ;
- animations ;
- soins socio esthétiques ;
- Snoezelen.

D. Moments de repos et de calme

Des temps de repos sont aménagés :

- possibilité de retour en chambre ou d'installation dans des espaces calmes après les repas ou entre les activités ;
- accompagnement individualisé pour prévenir l'agitation, avec des espaces sécurisés favorisant la détente.

E. Lien social et ouverture vers l'extérieur

La vie sociale est encouragée à travers :

- les visites des proches, facilitées dans le respect de l'intimité et de la sécurité ;
- l'organisation d'événements festifs (anniversaires, fêtes saisonnières) ;
- le maintien d'un lien avec l'environnement extérieur (participations aux activités de l'EHPAD, participation à l'APA, sortie en famille ou sorties extérieures avec les animateurs).

F. Suivi médical et paramédical

Les soins médicaux, paramédicaux et psychologiques sont intégrés de manière discrète et respectueuse dans le quotidien des résidents, afin de préserver au mieux leur rythme de vie. La psychologue effectue des bilans, notamment le MMSE et le NPIES, la psychomotricienne réalise des bilans psychomoteurs et des toilettes évaluatives, tandis que les séances de kinésithérapie sont assurées par les kinésithérapeutes.

5. L'accompagnement aux soins

L'accompagnement aux soins au sein de l'unité de vie protégée (UVP) repose sur une approche globale, individualisée et continue, visant à répondre aux besoins de santé physique, psychologique et émotionnel des résidents.

L'objectif est de garantir une prise en charge respectueuse, discrète et adaptée, afin de maintenir le bien-être et l'autonomie des résidents dans leur quotidien.

Prise en charge médicale et paramédicale

- **Les soins médicaux**

Ils sont coordonnés par le médecin coordonnateur, qui intervient régulièrement pour évaluer l'état de santé des résidents et coordonner les actions des autres professionnels de santé. Les bilans de santé sont réalisés pour suivre l'évolution des pathologies et ajuster les soins en fonction des besoins.

- **L'équipe paramédicale**

L'équipe paramédicale, coordonnée par l'infirmière coordinatrice (IDEC) et composée d'infirmiers, d'aides-soignants, de kinésithérapeutes et de psychomotriciens, joue un rôle central dans l'accompagnement au quotidien.

Les infirmiers et aides-soignants assurent les soins de base tels que la prise des médicaments, les soins d'hygiène, et la gestion des douleurs. Les infirmiers interviennent également lors de l'agitation de résidents.

Les kinésithérapeutes interviennent pour favoriser la mobilité des résidents, prévenir les complications liées à l'immobilité, et améliorer leur qualité de vie en renforçant les capacités motrices.

La psychomotricienne propose des bilans psychomoteurs pour évaluer les fonctions motrices et cognitives des résidents. Elle propose également des toilettes évaluatives.

- **Suivi psychologique et soutien émotionnel**

La prise en charge psychologique est essentielle dans l'accompagnement des résidents de l'UVP. Une psychologue intervient régulièrement pour effectuer des bilans psychologiques (tels que le MMSE et le NPIES) et pour accompagner les résidents souffrant de troubles cognitifs ou émotionnels.

Des entretiens individuels permettent de soutenir les résidents dans l'expression de leurs émotions, de leurs besoins et de leurs préoccupations, favorisant ainsi un sentiment de sécurité et de bien-être psychologique.

- **Coordination et suivi des soins**

La coordination des soins est assurée par l'infirmière coordinatrice, en lien avec l'équipe soignante, qui se réunit régulièrement pour échanger sur l'évolution des résidents, évaluer l'efficacité des soins et adapter les interventions en fonction des besoins. Les projets d'accompagnement personnalisés des résidents de l'UVP sont réalisés en équipe pluridisciplinaire.

6. Le projet de vie personnalisé

Le projet de vie personnalisé (PAP) est un élément clé dans l'accompagnement des résidents de l'unité de vie protégée (UVP). Il vise à garantir que chaque résident bénéficie d'une prise en charge qui respecte ses préférences, ses besoins et ses aspirations, tout en tenant compte de ses capacités et de son état de santé. Le PAP est un outil essentiel qui permet de définir des objectifs individualisés et d'assurer une prise en charge cohérente et humanisée.

L'élaboration du PAP se fait en concertation avec le résident (ou ses proches si le résident n'est plus en mesure de s'exprimer clairement), l'équipe soignante et les professionnels impliqués dans le suivi médical et paramédical. Ce projet est un processus dynamique, qui peut être réévalué et ajusté en fonction de l'évolution des besoins et de l'état de santé du résident.

Une fois le PAP élaboré, il est mis en œuvre par l'ensemble de l'équipe soignante et paramédicale. Chaque membre de l'équipe a un rôle à jouer pour assurer que les soins, les activités et l'environnement respectent le projet de vie du résident.

Le PAP est un document vivant, réévalué régulièrement pour s'assurer qu'il continue à correspondre aux besoins du résident. Des bilans réguliers sont réalisés par l'équipe pluridisciplinaire pour suivre l'évolution des conditions médicales, psychologiques et sociales du résident, et adapter les objectifs du projet en conséquence.

Si des modifications sont nécessaires (changement dans l'état de santé, ajustement des activités, etc.), elles sont intégrées au fil de l'eau dans le PAP de manière à garantir une prise en charge continue et pertinente. Le PAP fait l'objet d'une actualisation annuelle.

7. Projet thérapeutique et animations à l'UVP

A. Projet thérapeutique

Le projet thérapeutique de l'UVP consiste à mettre en place des interventions ciblées pour gérer et réduire les comportements perturbateurs, tels que la déambulation, les troubles du comportement, et autres manifestations liées aux troubles cognitifs. Il s'agit de développer des stratégies personnalisées pour sécuriser l'environnement, améliorer la qualité de vie des résidents, et favoriser leur bien-être en minimisant les risques et en soutenant leur autonomie tout en répondant à leurs besoins spécifiques.

Objectif :

Créer un environnement thérapeutique interactif et apaisant pour les résidents qui habitent au 5ème étage, favorisant la communication, l'empathie et le développement sensoriel à travers un ensemble d'outils thérapeutiques.

L'UVP doit être un espace thérapeutique interactif et sécurisé. Chaque élément (chariot, poupées, plaques sensorielles) est mis en place de manière stratégique pour encourager l'exploration et l'interaction.

Ce projet est mis en place par la psychomotricienne et la psychologue de l'établissement en collaboration avec les équipes soignantes de l'UVP.



Chariot de jeux thérapeutique

Un chariot de jeux thérapeutique adapté va être mis en place au 5ème étage, il sera accessible en permanence pour que les soignants puissent proposer des ateliers aux résidents lors de temps calmes.

Description : le chariot sera équipé de divers jeux et outils spécialement conçus pour encourager l'interaction, la motricité fine, et l'expression émotionnelle.

Objectifs thérapeutiques : stimuler la créativité, favoriser la concentration, et renforcer les compétences sociales et émotionnelles.

Contenu du chariot : jeux de construction, puzzles, ballons en mousse et de baudruche, matériel sensoriel, parachutes, balles, jeu memory avec grandes cartes, etc.



Les poupées empathiques et animaux empathiques : Simone, Simon, Chloé et Théo

Description : ces poupées et personnages ont été conçus pour aider à développer l'empathie et la communication chez les patients. Chacune de ces poupées a des caractéristiques propres :

- Simon & Simone : les poupées jumeaux peuvent être utilisées pour encourager les discussions sur les relations, les émotions, et la gestion des conflits ;
- Chloé le chat & Théo le chien : des animaux en peluche qui favorisent l'expression des émotions et des expériences de soin animalier, créant un cadre rassurant.

Objectifs thérapeutiques : il s'agit de favoriser la gestion des émotions, faciliter l'expression des sentiments et améliorer la communication des résidents en utilisant un langage symbolique, notamment à travers l'interaction avec des poupées. Ces poupées seront mises à disposition en libre service, permettant ainsi aux résidents de les prendre lorsqu'ils en ressentent le besoin. **Ils pourront les câliner, leur parler, les promener, créant ainsi un espace d'expression et de réconfort.** Cela contribue à apaiser les tensions émotionnelles, à stimuler la communication non verbale, et à renforcer le lien affectif, tout en favorisant un environnement sécurisant et bienveillant pour les résidents.

Présentation des poupées de l'UVP et des animaux :



Les plaques sensorielles au mur

Description : des plaques sensorielles seront installées sur les murs, comportant des éléments variés comme des écrous, vis, textures, et matériaux différents, de formes et tailles diverses, permettant une exploration tactile et visuelle.

Objectifs thérapeutiques : stimuler la perception sensorielle, aider à la relaxation, et offrir un moyen d'exploration tactile pour améliorer la gestion du stress et de l'anxiété.

L'objectif principal de ce dispositif consiste à favoriser la détente, en offrant un moyen simple et interactif de se concentrer sur les sensations tactiles, afin de réduire le stress et l'anxiété.

Ces plaques sont conçues pour encourager une exploration active, en sollicitant différents sens : toucher, vue, parfois l'ouïe. Les matériaux choisis, allant des surfaces rugueuses aux éléments métalliques froids, permettent de vivre une expérience sensorielle apaisante tout en offrant un moment de pleine conscience.

Ce projet s'inscrit dans une démarche thérapeutique visant à créer un espace propice à la relaxation, au sein duquel chaque utilisateur peut trouver un refuge de calme, accessible à tous. L'interaction avec les plaques sensorielles a pour but de stimuler la gestion du stress tout en offrant une approche ludique de l'exploration tactile.

B. Animations à l'UVP

Les résidents de l'UVP bénéficient d'animations proposées par les animateurs, qui se déroulent principalement deux soirs en fin de journée, avec une session supplémentaire prévue un matin par semaine.

Ces animations incluent des jeux moteurs, tels que des jeux d'adresse et des activités avec des ballons, ainsi que des jeux musicaux, permettant de stimuler la coordination et l'expression.

Au sein de l'étage, une borne Melo est également mise à disposition, offrant aux résidents la possibilité d'écouter de la musique selon leurs envies (à développer selon les besoins ou les goûts des résidents).

Les résidents peuvent aussi choisir de participer aux animations organisées au rez-de-chaussée, avec un accompagnement disponible si nécessaire.

Une socio-esthéticienne intervient une journée complète par semaine au sein de l'UVP, offrant une gamme de soins esthétiques, tels que des massages, des soins épilatoires, et d'autres soins de bien-être. Elle propose également des séances de Snoezelen au sein de cet étage, visant à favoriser la relaxation et la stimulation sensorielle.

Les ASH et aides-soignants organisent également des ateliers variés pour les résidents, comme des activités de tricot, de coloriage, et des lectures de magazines. Le chariot de jeux thérapeutiques viendra enrichir ces ateliers en offrant davantage d'outils et de ressources pour accompagner les résidents dans leurs activités.

Certains résidents de l'UVP bénéficient de l'accompagnement du PASA. Tant que leurs capacités le permettent, il n'y a aucune objection à ce que les résidents de l'UVP intègrent le PASA.

8. L'équipe de l'UVP

L'équipe de l'UVP se compose de deux aides-soignants présents durant la journée : l'un travaille de 07h00 à 17h00, tandis que l'autre assure le service de 09h15 à 20h15. L'équipe de nuit prend ensuite le relais. L'équipe inclut également deux ASH qui complètent le service en se relayant.

Cette organisation est amenée à évoluer dans l'objectif de renforcer la sécurité des résidents avec un passage sur l'horaire 08h-20h pour les agents de l'étage, ce qui permettrait qu'un soignant ne soit jamais seul avec les 20 résidents de l'UVP.

Le 5ème étage est pris en charge par deux infirmiers, chacun supervisant une aile de 10 résidents.

Des intervenants ponctuels apportent également leur soutien, notamment un psychologue, une psychomotricienne, un animateur, le médecin coordonnateur, l'IDEC ainsi qu'une socio-esthéticienne.

Conclusion du projet UVP

Pour conclure, l'UVP, située au 5ème étage, a pour ambition d'être un espace dynamique et thérapeutique, conçu pour améliorer le bien-être des résidents qui y sont accueillies, à travers une diversité d'activités et de dispositifs.

Récemment, nous avons mis en place des poupées thérapeutiques, qui offrent aux résidents une opportunité de réconfort émotionnel et de stimulation affective, contribuant à apaiser les angoisses et favoriser la communication.

Le chariot thérapeutique, qui sera bientôt disponible, apportera une nouvelle dimension aux ateliers déjà proposés, en enrichissant les activités avec des outils et matériaux adaptés.

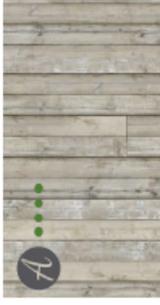
Les plaques sensorielles murales viendront compléter ce dispositif en offrant une interaction tactile et visuelle, permettant aux résidents de stimuler leur perception sensorielle tout en favorisant la gestion du stress et de l'anxiété. Ces installations créent un environnement multisensoriel propice à la détente et à l'épanouissement personnel.

En somme, ce projet a pour but de créer un environnement enrichissant et apaisant, au sein duquel les résidents peuvent profiter de moments d'exploration, de détente et de soutien émotionnel, tout en ayant accès à des ressources diversifiées pour améliorer leur qualité de vie au quotidien.

ANNEXE : Plan de l'UVP du 5ème étage

Evidences Mobiliers - Tous droits réservés - Les répliques sont à l'échelle : les proportions de vos espaces et des meubles sont respectés - Les couleurs sont à titre indicatif : pour visualiser les couleurs elles-mêmes de vos espaces et de vos meubles et de vos matériaux.

Revêtements muraux



ARTE - Scrapwood 7 - Réf. PHE 07



MURASPEC - Réf. LTD02040
+ Soubassement H85CM
CHROMATIC® Blanc Samoens CH1 0011



M² PERSWALL - Sinoas Réf. DM220-3-W



PIXERS - Réf. 2425985
+ Soubassement H85CM
CHROMATIC® Blanc Samoens CH1 0011

* La couleur des volets est assortie à la couleur de la porte de chambre.



SURESNES
LA CHESNAYE
R5 *Unité protégée*

